



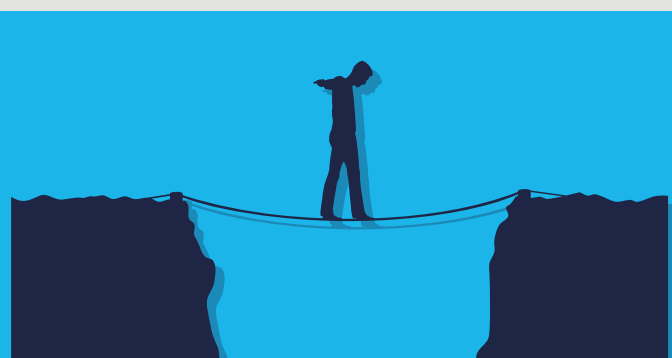
FÉVRIER 2022

REVIREMENTS RAPIDES ET BRUTAUX DES MARCHÉS



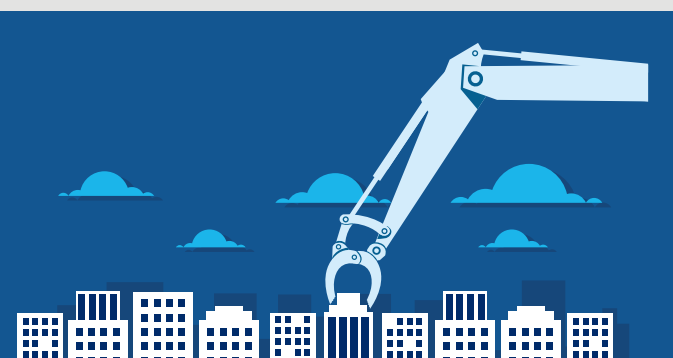
Le mois de janvier a été marqué par une forte hausse des rendements obligataires et par de puissants mouvements sur les marchés d'actions. Nous anticipons désormais un environnement incertain pendant que les marchés évaluent les trajectoires de l'inflation¹, de la croissance économique et des politiques monétaires. Il convient donc de rester équilibré et neutre sur le risque.

PRINCIPAUX THÈMES D'INVESTISSEMENT



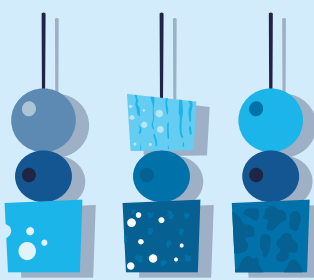
AGILITÉ PRUDENTE SUR LA DURATION²

Nous restons défensifs sur les obligations d'État qui ont souffert du récent mouvement de hausse des rendements. Nous conservons cette opinion compte tenu des prévisions de durcissement politique et d'inflation¹ élevée. Pour autant, nous pensons qu'une approche active est nécessaire à l'heure actuelle.



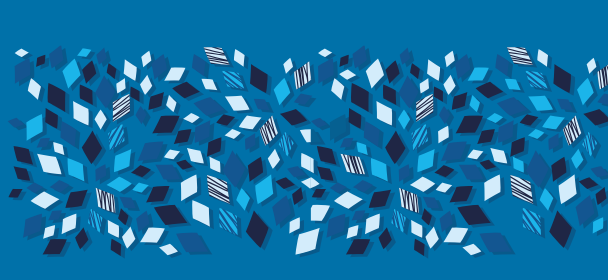
ACCENT SUR LA SÉLECTION CRÉDIT

Il convient d'exploiter les opportunités dans le domaine du crédit, en particulier sur le segment *investment grade*³ européen, dans un contexte de soutien (légèrement réduit) des banques centrales, de conditions financières accommodantes et de croissance économique convenable. La sélectivité reste néanmoins primordiale pour éviter de se laisser piéger par des signatures susceptibles d'être affectées négativement par la hausse des rendements des obligations d'Etat.



LA ROTATION VALUE⁴ OBSERVÉE RÉCEMMENT N'EST QU'UN AVANT-GOÛT

Les actions décotées en Europe et aux États-Unis constituent un segment privilégié porté, à moyen terme, par la reprise économique et la hausse des rendements. Cette rotation peut être mise à profit en investissant dans des solutions axées sur les valeurs décotées disposant d'un fort pouvoir de fixation des prix et d'un potentiel de croissance durable des bénéficiaires.



TIRER PARTI DE LA FRAGMENTATION DES MARCHÉS DES PAYS ÉMERGENTS

Les marchés émergents doivent être appréhendés comme un univers hétérogène offrant de la diversification et des performances positives grâce aux actions et aux obligations (en devises fortes⁵). On pourra explorer les thèmes centrés sur la demande intérieure (Inde), la croissance équilibrée (Chine) et l'exportation d'énergie et de matières premières.

ENVISAGER LES PORTEFEUILLES AU REGARD DE L'INFLATION



L'inflation¹ constitue un risque majeur pour les investisseurs, car elle rogne le pouvoir d'achat. Il est donc essentiel de considérer les portefeuilles sous l'angle des performances réelles (corrigées de l'inflation). Les investisseurs pourront explorer des solutions diversifiées, susceptibles de les aider à se protéger contre l'inflation¹ en investissant dans un large éventail de classes d'actifs, telles que les obligations indexées sur l'inflation⁶, les solutions à taux variable et les actions décotées et à dividendes⁷ élevés. Dans ce contexte, on préférera les actions européennes et japonaises aux actions américaines. Les marchés émergents offrent également des opportunités sélectives, à la fois en actions et en obligations. De manière générale, il convient de rester bien diversifié.

Amundi
ASSET MANAGEMENT

En savoir plus sur Amundi Asset Management en ligne :
<http://amundi.com>



1. Inflation : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
2. Duration : exprimée en nombre d'années, la duration correspond à la durée de vie moyenne actualisée de l'ensemble des flux (intérêt et capital) d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.
3. Investment grade : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ». « Investment grade » s'oppose à « high yield » qui caractérise la dette d'un émetteur dont la note est inférieure à BBB- et correspond à un risque financier élevé.
4. Actions value ou valeurs décotées : actions de sociétés dont le cours de bourse est inférieur à leur valeur intrinsèque, sur la base de leurs actifs et de leur capacité bénéficiaire à long terme, autrement dit actions sous-évaluées.
5. Devise forte : devise qui fait office de réserve de valeur sur un marché de change.
6. Obligations indexées sur l'inflation : titres conçus pour aider les investisseurs à se protéger contre l'inflation. Essentiellement émis par des Etats, comme les Etats-Unis et le Royaume-Uni, ces titres sont indexés sur l'inflation, si bien que le principal et les d'intérêts varient en fonction du taux d'inflation. L'inflation peut considérablement éroder le pouvoir d'achat des investisseurs, ce qui fait des obligations indexées sur l'inflation un bouclier contre les effets de la hausse des prix. Les obligations indexées sur l'inflation peuvent également offrir des avantages supplémentaires dans le contexte d'un portefeuille global.
7. Dividendes : part du bénéfice net distribuée chaque année aux actionnaires, variable en fonction des résultats de l'entreprise. Les actions sont qualifiées de valeurs à revenu variable (à la différence des obligations, valeurs à revenu fixe, pour l'essentiel).

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 1^{er} février 2022. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 1^{er} février 2022.